

Comment créer mon COMPTE DPC ?

PREPAREZ VOS DOCUMENTS :

Pour vous inscrire vous avez seulement besoin de :

- Votre RIB (photo ou PDF)

Les formations DPC sont gratuites ET indemnisées (400 €/an, par virement bancaire, profitez-en ☺)

- Votre N° RPPS (à 11 chiffres, de type : 1000xxxxxxx)

Si vous ne le trouvez pas : <https://annuaire.sante.fr/web/site-pro/recherche/rechercheDetaillee>
Renseignez NOM, PRENOM puis VALIDER pour obtenir votre numéro RPPS



-Votre année de diplôme,

-Votre année d'installation. (Le document d'inscription à l'ordre n'est pas obligatoire)

Puis rdv sur le site www.mondpc.fr



Sur la page d'accueil, cliquez à droite, en rouge :

**« Vous êtes libéral ou salarié en centre de santé conventionné?
Créez votre compte personnel »**

Remplissez pas-à-pas votre inscription :

Statut : **en activité**

Mode d'exercice : **libéral**

Adresse mail : xxx

Choisir un mot de passe : xxx

« Je certifie... » : **cocher**

Installé ou remplaçant : **cocher**

Catégorie professionnelle : **paramédicaux**

Spécialité : **masseur kinésithérapeute**